

## Prise de parole condition des femmes en Colombie 28/05

Aujourd'hui, en Colombie la violence et l'exploitation contre les femmes, qui s'exprime par des viols ou des mutilations génitales, font parties intégrantes du conflits armés et restent généralisées. Ces attaques envers les femmes sont perpétrées pour différentes raisons, soit, parce qu'elles s'élèvent contre les obligations que leur imposent les groupes armés, ou parce qu'elles sont considérées comme une cible à travers laquelle il est facile d'humilier l'ennemi. Le viol et les autres crimes sexuels, tels que les mutilations génitales, sont souvent utilisés par les forces de sécurité et leurs alliés paramilitaires dans le cadre de la stratégie de terreur qu'ils emploient contre les populations des zones de conflit accusés de collaborer avec la guérilla.

Cette stratégie est aussi à l'origine d'attaques violentes menées par les groupes paramilitaires et les mouvements de guérilla contre les membres de la communauté LGBTI+ et des personnes soupçonnées d'être infectées par le VIH.

Les groupes armés prennent également pour cible quiconque souhaitant s'élever contre ces violences, c'est le cas particulièrement des militantes féministes colombiennes. Pour ne citer qu'ielles les membres de l'ANMUCIC, ont été régulièrement la cible des groupes armés. Elles ont été enlevées et torturées, et notamment soumises à des sévices sexuels, non seulement parce qu'elles entendaient défendre les droits humains et dénoncer violations et exactions, mais aussi parce qu'elles revendiquent l'autonomie de leurs organisations et contestaient la répartition traditionnelle des rôles entre les sexes.

Toutes les parties au conflit armé colombien exploitent les préjugés liés au genre et commettent des crimes d'ordre sexuel. Bien qu'il soit impossible d'affirmer que ces actes s'inscrivent dans les stratégies militaires des différentes parties, ils sont clairement généralisés et constituent donc des crimes de guerre. Le conflit se caractérise aussi par la mise en œuvre de stratégies destinées à semer la terreur, à prouver sa suprématie et à fragiliser les liens sociaux. Malgré le nombre impressionnant et la gravité des crimes commis, ces actes restent noyés dans le silence et l'impunité. Les femmes issues de groupes marginalisés, notamment des communautés rurales, indigènes ou afro-colombiennes, les membres d'organisations de femmes, les militants, les syndicalistes et les défenseurs des droits humains restent particulièrement menacés. En outre, les politiques gouvernementales, notamment les politiques mises en œuvre dans le cadre de la stratégie de la « sécurité démocratique », ont amoindrie encore davantage le peu de protection dont bénéficiaient les femmes en Colombie.

L'État a le devoir de prévenir, punir et éliminer la violence sexuelle et la violence liée au genre, qu'elle soit commise par des agents gouvernementaux ou non gouvernementaux. A ce jour il n'existe aucun service public spécialisé chargé d'aider les victimes de violences sexuelles commises dans le cadre du conflit à se réadapter et à se réinsérer dans la société.

Les autorités ont failli à leur obligation de diligence concernant l'instruction et la condamnation des cas de violences sexuelles qui, quand elles sont accompagnées d'autres crimes comme le meurtre, ne sont même pas enregistrées. En outre, les pouvoirs publics

ont continué de justifier leur passivité lorsqu'il s'agissait d'aider les victimes à porter plainte, ce qui a dissuadé beaucoup d'entre elles d'engager des poursuites

Les violences sexistes et sexuelles ont cependant toujours été présentes en Colombie mais elles sont mises en exergue avec la présence du conflit armé.

**En semant la terreur et en exploitant et manipulant les femmes à des fins militaires, les combattants ont transformé leur corps en un véritable champ de bataille. Nous n'accepterons plus que ces actes soient mis sous silence. Nous n'accepterons plus que le corps de nos adelphees soit violé. Nous n'accepterons plus la normalisation des violences sexistes et sexuelles. Aujourd'hui les femmes s'élèvent en Colombie pour faire valoir leurs droits humains, et il est de notre devoir de nous mobiliser, de nous faire entendre et soutenir les victimes de ces violences en Colombie afin que justice puisse être faite.**